

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Côte d'Or

Nombre de membres :

En exercice : 33
Présents : 23
Votants : 31

Date de convocation :
21/06/2023

**Date de publication
de la convocation :**
21/06/2023

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
Séance du 27 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept juin à 18 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guillaume RUET, Maire.

Étaient présents : M. RUET Guillaume - M. LONCHAMPT Samuel - Mme VICTOR Catherine - Mme BARDIN Isabelle - M. SZLATALA-PALLOT Nicolas - Mme PENAUD Nathalie - M. DELATTRE André - M. BLUME Pierre - Mme DEFERT Josette - M. VADOT Thierry - Mme RACAMIER-THOMAS Nathalie - Mme GAUDRY Céline - Mme COURBET Bénédicte - M. DURANDIN Thierry - Mme WELLENREITER Elisabeth - M. FREGONESE Ludovic - M. BAUDOUIN Ludovic - Mme SCANZI Justine - M. VENTO Romain - M. PAJOT Frédéric - Mme DUBOIS Florence - Mme HAZHAZ Dénia - M. RICHARD Xavier

Absent excusé : M. CADOUOT Christian

Absents excusés et représentés : Mme PERSON-PICARD Bénédicte (procuration à M. LONCHAMPT Samuel) - M. BASSOLEIL Hervé (procuration à Mme VICTOR Catherine) - Mme BOURDIER-NOIROT Sylvie (procuration à M. BLUME Pierre) - M. RACLOT Frédéric (procuration à M. RUET Guillaume) - M. RECOUVREUX Christophe (procuration à M. VADOT Thierry) - M. MERGEY Dominique (procuration à M. DELATTRE André) - Mme ROMAN Yolaine (procuration à M. VENTO Romain) - Mme FEGUIRI Christelle (procuration à Mme SCANZI Justine) - M. STURM Yves (procuration à M. PAJOT Frédéric)

A été nommé secrétaire : M. VENTO Romain

OBJET :

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture et publication ou notification.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif pouvant être saisi par l'application informatique dite «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Compte administratif du budget principal de la commune - Exercice 2022

Vu l'article L. 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération 007-03-2023 du 21 mars 2023 arrêtant le compte administratif du budget principal 2022,
Vu le courrier recommandé de la préfecture daté du 16 mai 2023,
Vu la présentation de ce dossier à la commission POLE RESSOURCES du 15 juin 2023 ;
Considérant la concordance entre les écritures comptables inscrites dans le compte administratif et celles du compte de gestion validées par le comptable public,

**Compte administratif - Budget Principal
Résultats de l'exercice 2022**

EUROS	DEPENSES	RECETTES	SOLDES RESULTATS 2021	RESULTATS 2022
Fonctionnement	11 648 692,22	12 026 757,13	3 665 589,22	4 043 654,13
Investissement	7 435 460,48	3 530 513,05	- 1 571 661,25	- 5 476 608,68
Total du CA	19 084 152,70	15 557 270,18	2 093 927,97	- 1 432 954,55
Restes à réaliser	335 866,45	2 441 197,91	-	2 105 331,46
TOTAL	19 420 019,15	17 998 468,09	2 093 927,97	672 376,91

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote et quitte la salle.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 28 voix pour et 3 abstentions (Mme DUBOIS Florence - Mme HAZHAZ Dénia - M. RICHARD Xavier) :

-ADOPTÉ le compte administratif 2022 du Budget Principal conformément aux documents joints,

-DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes,

-RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

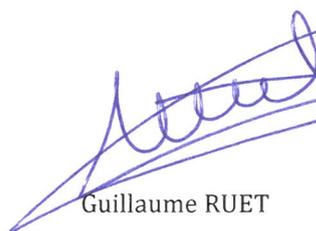
-DIT que la présente délibération ANNULE ET REMPLACE la délibération n°007-03-2023 du 21 mars 2023.

Fait et délibéré à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, le 27 juin 2023

Pour copie conforme au registre des délibérations,

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,


Guillaume RUET




Romain VENTO